

Rapport annuel

2005-2006



AGRICARRIÈRES

Comité sectoriel de main-d'oeuvre
de la production agricole



SOMMAIRE

AGRICARRIÈRES	2
• Mission d'AGRICARRIÈRES	3
• Rôles spécifiques	3
• Champs d'intervention	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	5
• Les membres et l'assemblée générale	5
• Le conseil d'administration	6
• L'équipe d'AGRICARRIÈRES	7
LES RESSOURCES HUMAINES AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE	9
BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006	10

AXE I - LE TRAVAIL AGRICOLE	10
• 1. Présence de divers services spécialisés en gestion et en développement de ressources humaines dans les fédérations régionales de l'UPA	10
• 2. Opération du bureau Agrijob à Montréal	12
• 3. Relance d'une stratégie visant la stabilisation des emplois en agriculture.....	14
• 4. Support à des activités d'intégration et d'insertion en emploi.....	15
• 5. Identification de moyens pour faciliter le travail saisonnier de courte durée et le travail occasionnel en agriculture.....	15
• 6. Valorisation de l'agriculture et promotion des emplois et de la formation en agriculture.....	16
• 7. Développement de nouvelles stratégies permettant de contrer les problèmes actuels et anticipés de pénurie de main-d'oeuvre en agriculture.....	20
AXE II - LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	24
• 1. Des programmes de formation professionnelle et technique adaptés au secteur et disponibles sur tout le territoire	24
• 2. Des activités de formation continue disponibles en région et correspondant aux besoins exprimés par les producteurs et productrices agricoles et leur main-d'oeuvre	25
• 3. Apprentissage en milieu de travail pour le secteur agricole	27
AXE III - LES PARTENAIRES DU MILIEU	29
• 1. Des liens soutenus avec l'ensemble des acteurs préoccupés par le développement de la main-d'oeuvre en agriculture	29
• 2. Des liens avec un éventuel Conseil sectoriel canadien en agriculture	29
AXE IV - LE FONCTIONNEMENT D'AGRICARRIÈRES	30
• 1. Administration d'AGRICARRIÈRES	30
• 2. Notoriété accrue du secteur de la production agricole et de son comité-sectoriel	32
AXE V - LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	36

AGRICARRIÈRES

Fondé en 1995, en concertation avec l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) et Développement des ressources humaines Canada (DRHC), **AGRICARRIÈRES**, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole s'est constitué en mars 1998 en corporation sans but lucratif, en accord avec les orientations d'Emploi-Québec quant au développement des ressources humaines du secteur de la production agricole.



Il est formé de représentants du secteur qui ont un intérêt pour le développement des ressources humaines. Sa composition tient compte de la représentativité des régions, du développement des productions agricoles, du développement régional, ainsi que de l'efficacité dans la poursuite de ses objectifs et de la flexibilité dans son fonctionnement.

En conformité avec la politique d'intervention sectorielle d'Emploi-Québec et avec les orientations adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) en matière d'intervention sectorielle, tout en adhérant à la mission d'Emploi-Québec, il appartient à **AGRICARRIÈRES** de déterminer les priorités qu'il entend réaliser dans le cadre des mandats suivants :

- Développer la formation continue de la main-d'œuvre :
 - par la participation d'**AGRICARRIÈRES** à l'atteinte des objectifs de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre;
 - par la participation d'**AGRICARRIÈRES** à la mise en œuvre du cadre général de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;

- par l'identification des compétences actuelles et futures de la main-d'œuvre nécessaires pour exercer un métier ou une profession en agriculture;
- par la participation d'**AGRICARRIÈRES** à la révision et au développement des programmes de formation de la main-d'œuvre;
- par l'identification des professions du secteur pour lesquelles il serait souhaitable et possible d'instaurer un programme d'apprentissage en milieu de travail.
- Identifier les besoins du secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail, et développer des pistes et des moyens d'intervention pour répondre aux problématiques identifiées.
- Élaborer des mesures pertinentes pour permettre la stabilisation de l'emploi et la réduction du chômage dans le secteur, mesures touchant tant la main-d'œuvre que les entreprises ou la création d'emplois.
- Prendre en compte les problématiques des clientèles ciblées sur le plan de l'emploi et proposer aux entreprises agricoles des pistes d'action, lorsque ces clientèles constituent une partie significative de la main-d'œuvre

du secteur ou lorsque se présentent des possibilités réalistes d'intégration de ces clientèles sur le marché du travail agricole.

- Assurer la circulation de l'information auprès des entreprises et de la main-d'œuvre du secteur, notamment en ce qui concerne la planification et la réalisation des activités d'**AGRICARRIÈRES**.

MISSION D'AGRICARRIÈRES

Regrouper l'ensemble des intervenants du secteur de la production agricole afin de mettre en commun les différentes problématiques et élaborer des solutions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.

RÔLES SPÉCIFIQUES

- Valorisation de l'agriculture et promotion des emplois agricoles.
- Réalisation d'enquêtes et d'études visant une meilleure connaissance du marché du travail et des besoins du secteur en matière de développement des ressources humaines.
- Développement de la formation continue des ressources humaines en agriculture.
- Avis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) quant à la pertinence des programmes et des contenus lors de la révision et de l'élaboration des programmes de formation professionnelle et technique.
- Appui aux entreprises agricoles pour la gestion des ressources humaines et pour l'organisation du travail.
- Soutien et mise en réseau des centres d'emploi agricole (CEA).
- Promotion de programmes gouvernementaux visant notamment la stabilisation des emplois et l'insertion des travailleurs aux emplois agricoles.
- Réclamation de mesures et de programmes gouvernementaux adaptés à l'agriculture.
- Information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Main-d'œuvre agricole
- Formation professionnelle et technique agricole
- Développement des ressources humaines en agriculture

MESSAGE DU PRÉSIDENT



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'année 2005-2006 a été une année de grandes réalisations pour notre organisme mais aussi de réjouissances, puisque nous avons célébré notre dixième année d'existence comme corporation dédiée exclusivement au développement des ressources humaines et de l'emploi pour le secteur de la production agricole. C'est donc avec grand plaisir que je présente le rapport annuel du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole à l'assemblée générale annuelle des membres.

Nous avons profité de cet anniversaire pour se donner un souffle nouveau afin de mieux positionner notre message et nos orientations futures. Notre Comité sectoriel de main-d'œuvre porte maintenant le nom d'AGRICARRIÈRES, qui exprime tout à fait nos intentions de mettre en évidence les ressources humaines qui sont indispensables au développement de l'agriculture d'aujourd'hui. Nous souhaitons ainsi mieux faire connaître les efforts réalisés pour améliorer les conditions de travail du secteur et propager la passion pour les professions de l'agriculture.

Et c'est particulièrement à ce chapitre que nous progressons, en poursuivant des enquêtes et des analyses pour documenter les pratiques en gestion des ressources humaines du secteur. Plusieurs commentaires nous indiquent que les résultats de ces études sont utilisés par les producteurs mais aussi par les différents groupes spécialisés qui en tirent profit pour alimenter les négociations sur les coûts de production et la fixation des prix de leurs produits. Les données recueillies nous permettent également de nous doter d'outils afin de faire face au défi que pose la place des ressources humaines dans le développement des entreprises agricoles.

Nous avons aussi souligné cette année la cinquième saison de recrutement d'Agrijob à Montréal. Bon an mal an, depuis son ouverture, Agrijob recueille quelque 5 000 inscriptions de travailleurs agricoles. Nous sommes très fiers de cette réalisation, car en plus d'alimenter de façon continue notre bassin de main-d'œuvre, Agrijob se révèle une fenêtre sur l'agriculture en plein cœur de Montréal. Nous avons tout intérêt à garder bien ouverte cette fenêtre privilégiée qui nous assure un contact direct avec les chercheurs d'emploi montréalais.

Nous avons poursuivi l'élaboration de normes professionnelles dans le but de développer et de reconnaître les compétences des ouvriers dans leur milieu de travail. Une première expérience pour le métier d'ouvrier en production laitière a été bénéfique et riche d'enseignements. Cette démarche se poursuit maintenant par le développement de nouvelles normes professionnelles, comme celles visant les métiers d'ouvrier en production porcine et d'ouvrier en serres.

Avec le déclin démographique qui s'installe et la foule de changements qui s'opèrent et nous amènent en plein dans l'économie du savoir, tous les employeurs chercheront à attirer et retenir les meilleures ressources. Ainsi, nous n'avons pas ménagé nos efforts en établissant des relations étroites avec les ministères concernés pour s'assurer notamment, que les offres de formation régulière et continue soient adaptées aux besoins des producteurs, des productrices, de la relève et de la main-d'œuvre engagée. Le secteur agricole devra tirer son épingle du jeu dans ce marché du travail hautement compétitif, et nous n'aurons pas le choix; nous devrons nous adapter à cette réalité et ajuster nos pratiques en

conséquence. C'est pourquoi AGRICARRIÈRES y attache beaucoup d'importance et participe aux réflexions qui sont menées actuellement par l'ensemble des partenaires concernés par cette problématique.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des résultats de nos activités, notre corporation roule à plein régime. Notre bilan témoigne d'une production soutenue et de la création de nouveaux projets.

Je remercie sincèrement le conseil d'administration; tous apportent une précieuse contribution en partageant leurs connaissances et leurs expériences et en prodiguant leurs judicieux conseils. Je tiens à remercier particulièrement l'UPA pour son soutien indéfectible et son engagement dans le développement des personnes, la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec ainsi que les partenaires sectoriels et de l'éducation pour leur importante contribution à la réussite de nos résultats. Je tiens enfin à témoigner ma reconnaissance à l'ensemble du personnel pour leur travail et leur dévouement à la réalisation de nos activités et pour leur apport au succès que nous affichons.

Il reste encore bien des défis à relever en la matière, mais je crois que nous détenons les moyens nécessaires pour guider solidement notre croissance et notre développement futur.

Gratien D'Amours
Président

LES MEMBRES ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La corporation se compose des membres suivants :

- L'Union des producteurs agricoles
- Ses fédérations et ses syndicats affiliés :
 - Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
 - Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides
 - Fédération de l'UPA de l'Estrie
 - Fédération de l'UPA de la Beauce
 - Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud
 - Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
 - Fédération de l'UPA de la Mauricie
 - Fédération de l'UPA de la Rive-Nord
 - Fédération de l'UPA de Lanaudière
 - Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse
 - Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic
 - Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe
 - Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield
 - Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

- Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec
- Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Association des aquaculteurs du Québec
- Fédération d'agriculture biologique du Québec
- Fédération de la relève agricole du Québec
- Fédération des agricultrices du Québec
- Fédération des apiculteurs du Québec
- Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec
- Fédération des groupes conseils agricoles du Québec
- Fédération des producteurs acéricoles du Québec
- Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
- Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
- Fédération des producteurs de bois du Québec
- Fédération des producteurs de bovins du Québec
- Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
- Fédération des producteurs de lait du Québec
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec
- Fédération des producteurs de pommes du Québec
- Fédération des producteurs de porcs du Québec
- Fédération des producteurs de volailles du Québec
- Fédération des producteurs maraîchers du Québec
- Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
- Quebec Farmers' Association
- Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec
- Syndicat des producteurs de chèvres du Québec
- Syndicat des producteurs de lapins du Québec
- Syndicat des producteurs en serre du Québec

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La corporation est administrée par un conseil d'administration de onze personnes choisies par les représentants des membres de la façon suivante :

- Les fédérations régionales affiliées à l'UPA se désignent quatre administrateurs.
- Les fédérations et les groupes spécialisés affiliés à l'UPA se désignent quatre administrateurs, dont deux provenant de l'une ou l'autre des productions horticoles.
- L'UPA désigne trois administrateurs, dont un de ses dirigeants.

Emploi-Québec a également droit à un représentant sans droit de vote. De plus, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le MELS peuvent participer à titre de personnes-ressources.



Dans l'ordre habituel : Assis : André Mousseau, vice-président, Gratien D'Amours, président, Richard Maheu. Debout : Jacques Notaro, Gilbert Rioux, Jacynthe Gagnon, Denis Roy, Nicole Lapointe, Benoît Martin, Marielle Gingras, Martine Mercier, Claude Rivest, Germain Tanguay, Louis Dionne, Hélène Varvaressos, directrice et secrétaire-trésorière.

REPRÉSENTANTS DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Gratien D'Amours
Président d'AGRICARRIÈRES

Martine Mercier
Première vice-présidente générale de l'UPA

Denis Roy
Trésorier et directeur des finances et technologies – UPA

REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

Richard Maheu
Président de la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides et membre du comité exécutif d'AGRICARRIÈRES

Jacynthe Gagnon
Présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord

Nicole Lapointe
Présidente de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles

Claude Rivest
Directeur du CEA de la Fédération régionale de l'UPA de Lanaudière

REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS ET DES GROUPES SPÉCIALISÉS

André Mousseau
Président du Syndicat des producteurs en serre du Québec et vice-président d'AGRICARRIÈRES

Gilbert Rioux
Deuxième vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec

Jacques Notaro
Administrateur à la Fédération des producteurs maraîchers du Québec

Benoît Martin
Président de la Fédération de la relève agricole du Québec

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Hélène Varvaressos, agr.
Directrice générale d'AGRICARRIÈRES

LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX | PERSONNES-RESSOURCES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commission des partenaires du marché du travail
Louis Dionne
Conseiller en main-d'œuvre
Direction de l'Intervention sectorielle

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Germain Tanguay
Conseiller en formation
Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Marielle Gingras
Responsable du secteur agriculture
Direction générale de la formation professionnelle et technique

L'ÉQUIPE D'AGRICARRIÈRES

ÉQUIPE RÉGULIÈRE

Hélène Varvaressos, agr.
Directrice générale



Geneviève Duhamel, Monica Bardales, Hélène Varvaressos, Judith Lavallée, Aline Grenier.

Geneviève Duhamel
Secrétaire de direction

Judith Lavallée
Agente d'information et de recherche

Aline Grenier, agr.
Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage

Doris Bardales
Coordonnatrice – Agrijob

Josée-Anne Leblanc
Commis-secrétaire – Agrijob

Mireya Tates
Commis – Agrijob

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

PERSONNEL OCCASIONNEL

Louis-Michel Tremblay
Agent de promotion – Agrijob

Monica Bardales
Commis de bureau

SERVICES TECHNIQUES FOURNIS PAR L'UPA

Sylvain Boulerice
Comptable de gestion

Véronique Gagnon
Isabelle Daoust
Techniciennes comptables

Francine Larivée
Responsable de production et d'infographiste

LES CONSULTANTS

Groupe Agéco

- Réalisation d'une analyse d'expériences québécoises et étrangères en matière de stabilisation des emplois saisonniers.
- Enquête en cours sur les conditions de travail en productions laitière, porcine et sericole.

Formation Pro FP - Pierre-Paul Racicot
Développement du projet d'apprentissage en milieu de travail.

Michelle Perrault
Élaboration des modules de formation en gestion des ressources humaines pour les employeurs agricoles.

Services conseils Bernard Belzile inc.
Étude sur les conditions de travail en production maraîchère (légumes de plein champ).

Guadalupe Vento
Formation sur l'intégration des personnes immigrantes dans les emplois agricoles.

Pierre Rhéaume Communications inc.

- Animation de groupes de discussion réalisés auprès de travailleurs maraîchers.
- Animation du 6^e colloque annuel d'AGRICARRIÈRES.

Carbone
Graphisme

Format L78
Graphisme

VDL2
Mise à jour des sites Internet.

CGCOM
Élaboration de matériel promotionnel pour Agrijob.

Sofutech Inc.
Développement d'applications informatiques pour Agrijob.

Paradoxe
Réalisation de la vidéo promotionnelle « Ensemble pour le travail agricole ».

L'Observateur
Étude sur l'impact des principaux outils et interventions en matière de communication menées par AGRICARRIÈRES.

LES RÉALISATEURS DE PROJETS EXTERNES

Les 14 collectifs régionaux de formation agricole
Concertation pour le plan de soutien en formation agricole (PSFA).

LES VÉRIFICATEURS

Raymond Chabot
Grant Thornton

LES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Il y a trois ans, AGRICARRIÈRES adoptait un plan stratégique de développement des ressources humaines pour la période de 2003 à 2008. À cet effet, AGRICARRIÈRES a regroupé sous cinq grands axes de développement la problématique d'ensemble, les enjeux et les orientations à retenir pour œuvrer au développement des ressources humaines du secteur.

AXE I - LE TRAVAIL AGRICOLE

AXE II - LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

AXE III - LES PARTENAIRES DU MILIEU

AXE IV - LE FONCTIONNEMENT D'AGRICARRIÈRES

AXE V - LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le présent rapport fait état, pour chacun de ces axes, des activités réalisées dans le cadre du plan d'action 2005-2006 d'AGRICARRIÈRES.



AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE

Le premier axe concerne la main-d'œuvre engagée et l'emploi agricole, plus particulièrement en ce qui a trait au recrutement et au placement, mais aussi en lien avec les différents éléments de la Politique active du marché du travail : préparation à l'emploi, maintien et stabilisation, insertion et création d'emploi.



Photo : PPM

1 PRÉSENCE DE DIVERS SERVICES SPÉCIALISÉS EN GESTION ET EN DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES HUMAINES DANS LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

Toutes les fédérations régionales de l'UPA ont conclu des ententes avec la direction régionale d'Emploi-Québec de leur territoire pour le financement de leur CEA respectif.

RENCONTRES DES CEA

Cette année, **AGRICarières** a tenu quatre rencontres provinciales avec les responsables des CEA :

- le 14 novembre 2005
- le 30 novembre 2005
- le 14 mars 2006
- le 15 mars 2006

14 novembre 2005

La rencontre de novembre a été jumelée avec celle réunissant les représentants de l'UPA aux conseils régionaux des partenaires du marché du travail.

Cette rencontre a permis aux représentants des CEA et de l'UPA d'échanger de l'information et de discuter des sujets suivants :

- Bilan des activités et des préoccupations des régions :
 - transport des travailleurs;
 - problématique de la main-d'œuvre;
 - pénurie de main-d'œuvre et solutions.
- Plan d'action 2005-2006 d'**AGRICarières**.
- Bilan de la saison 2005 du programme de main-d'œuvre étrangère.
- Dossier de la Commission des droits de la personne.
- Étude des besoins de formation des employeurs agricoles en gestion des ressources humaines.
- Travaux de la Table de concertation sur la révision de l'offre de formation en agriculture :
 - enquête auprès des CEA
- Préparation du Colloque du 17 février 2006.
- Apprentissage en milieu de travail :
 - état des travaux

30 novembre 2005

- Étude des besoins de formation des employeurs agricoles en matière de gestion des ressources humaines.

- Trousse d'embauche et livre GRH :
 - diffusion
- Réflexion sur un mécanisme de veille pour les métiers en pénurie.
- Logement de la main-d'œuvre étrangère : échange d'informations sur le dossier.
- Évaluation de l'achalandage du site Internet des CEA et outils de promotion du site.
- Activité de formation aux responsables des CEA.

14 mars 2006

Atelier de sensibilisation sur l'intégration des personnes immigrantes dans les emplois agricoles

Lors de cette rencontre, une formation intitulée « L'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail agricole : mission possible » a été dispensée par Madame Guadalupe Vento.

À cette occasion, une série de documents portant sur la gestion de la diversité et la communication interculturelle a été distribuée aux responsables de CEA.

15 mars 2006

- Informations sur les services offerts aux entreprises par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC).
- Échange sur les enjeux signalés lors du colloque sur la main-d'œuvre du 17 février 2006.
- Projet de plan d'action d'**AGRICarières** 2006-2007.
- Travaux en cours chez **AGRICarières**
- Projet de valorisation des travailleurs agricoles :
 - état des projets supportés en 2005-2006;
 - idée d'un projet rassembleur.

1^{er} février 2006

Par ailleurs, une rencontre spécifique sur le dossier de la main-d'œuvre étrangère s'est tenue le 1^{er} février 2006 afin de faire le point sur les dossiers suivants :

- Résultats de la négociation entre le Canada et le Mexique, et entre le groupe F.E.R.M.E et le Guatemala.
- Fonctionnement 2006 :
 - lignes directrices;
 - changements au contrat 2006;
 - entente entre F.E.R.M.E et le Consulat du Mexique quant à

l'accueil des travailleurs à l'aéroport et les visites à la ferme;

- rôles et responsabilités du Consulat quant aux plaintes des travailleurs.
- Évolution du dossier « logement ».
- Informations sur le programme de RHDCC « Projet pilote pour embaucher des travailleurs étrangers » et discussion sur la multiplication des offres de courtiers pour recruter des travailleurs étrangers via ce programme.

OUTILS EN SUPPORT AUX CEA

AGRICarières octroie un budget pour réaliser des activités et pour développer du matériel en support au travail des CEA. Un montant de 17 140 \$ a été affecté pour ces activités.

- **AGRICarières** assure l'hébergement du site Internet des CEA, www.emploiagricole.com, qui en est à sa quatrième année d'existence.
- Les statistiques de fréquentation nous indiquent que le site reçoit mensuellement près de 2 600 visiteurs, soit une hausse de 11 % par rapport à 2004.
- Les internautes ont ouvert en moyenne 165 sessions par jour.

- Le site est répertorié dans 11 portails et le lien du site apparaît sur 22 sites Internet.
- Une annonce promotionnelle du site Internet avec son slogan « Plus branché que jamais! » a été placée dans le Guide de l'emploi 2006 de Septembre Éditeur.
- **AGRICarières** poursuit la diffusion d'outils promotionnels pour faire connaître le site Internet et le rôle d'un CEA en région.
 - Différents outils tels que des dépliants d'information, des affiches, des signets et des portes notes ont été largement distribués aux CEA. Ils utilisent ces divers outils pour promouvoir leurs services auprès des producteurs et des travailleurs.



AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE

OFFRES D'EMPLOIS DANS LA TERRE DE CHEZ NOUS (TCN)

Dans la dernière année, les CEA ont acheminé 657 offres d'emploi agricole pour publication dans la TCN. L'espace occupé par les CEA pour annoncer leurs offres d'emploi bimensuellement, représente une contribution de l'UPA de l'ordre de 24 645 \$.

LE DÉPLACEMENT DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

Pour la dernière année, les coûts de déplacement de la main-d'œuvre horticole par autobus dans le cadre du programme du MAPAQ se sont conclus à 696 314 \$, soit une diminution de 6 % par rapport à l'année 2004-2005 et de 13 % comparativement à l'année 2003-2004. Le transport organisé par les CEA a permis de déplacer l'équivalent d'environ 84 000 jours personnes, ce qui correspond à une diminution de 8 % par rapport à l'année dernière et de 22 % en comparaison avec 2003-2004. Toutefois, 406 entreprises agricoles ont utilisé le programme, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à l'an passé.

2 OPÉRATION DU BUREAU AGRIJOB À MONTRÉAL

Après une cinquième année de fonctionnement, Agrijob poursuit ses activités, à savoir fournir quotidiennement aux cinq centres d'emploi agricole (CEA) de la couronne de Montréal une banque de main-d'œuvre disponible pour répondre aux besoins de producteurs horticoles.

Agrijob accueille, inscrit, informe les candidats intéressés par les emplois occasionnels et saisonniers horticoles, et fait la promotion des besoins de main-d'œuvre en agriculture auprès de la population montréalaise en

En 2005, le MAPAQ a apporté des changements dans l'application du programme de déplacement des travailleurs agricoles; les dépenses de location des autobus n'ont été remboursées qu'à hauteur de 50 %, jusqu'à concurrence d'un montant total subventionné de 510 000 \$. C'est donc un montant de 348 157 \$ qui a été déboursé par le MAPAQ ce qui représente une coupure de programme de l'ordre de 32 %, soit un engagement moindre de 161 843 \$ par rapport à l'année précédente.

s'appuyant sur une campagne de communication bien structurée.

Agrijob est un service d'AGRICARRIÈRES et résulte d'une entente de fonctionnement entre AGRICARRIÈRES et la direction régionale d'Emploi-Québec à Montréal et des directions régionales d'Emploi-Québec de la Montérégie, des Laurentides, de Laval, de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Une entente de financement de 224 834 \$ a été conclue avec la direction régionale d'Emploi-Québec à Montréal pour la période 2005-2006, à partir de la mesure « Service d'aide à l'emploi ».

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Réalisation de la vidéo « Ensemble pour le travail agricole ».



- Intégration d'un agent de promotion à l'équipe de travail d'Agrijob.
- Organisation d'une activité pour souligner le cinquième anniversaire d'Agrijob.



L'ÉQUIPE D'AGRIJOB



Josée-Anne Leblanc, Doris Bardales, Mireya Tates

- Doris Bardales
Coodonnatrice
- Josée-Anne Leblanc
Commis-secrétaire
- Mireya Tates
Commis
- Louis-Michel Tremblay
Agent de promotion

LE COMITÉ DE COORDINATION D'AGRIJOB

- Hélène Varvaressos
Directrice générale d'AGRICARRIÈRES
- Doris Bardales
Coordonnatrice d'Agrijob
- Richard Lazure
Coordonnateur du CEA de Saint-Jean-Valleyfield
- Daniel Goyer
Responsable du CEA d'Outaouais-Laurentides

- Christiane Laroche
Responsable du CEA de Saint-Hyacinthe
- Claude Rivest
Responsable du CEA de Lanaudière
- André Labbé
Responsable du CEA du Centre-du-Québec

Le comité de coordination d'Agrijob a tenu une rencontre de synchronisation des opérations le 6 février 2006.

STRATÉGIE DE PROMOTION D'AGRIJOB 2005-2006



En 2005, la stratégie de promotion a été réévaluée. En effet, pour renforcer les actions d'Agrijob, il a été convenu de recruter un agent de promotion ayant le mandat de rencontrer les organismes communautaires d'aide à l'emploi, d'animer des ateliers d'information sur le travail agricole et de distribuer le matériel promotionnel d'Agrijob.

- Près de 200 organismes communautaires, organismes ethniques, centres locaux d'emplois (CLE) et carrefours d'intégration du MICC ont été contactés par Agrijob. De ce nombre, 21 responsables de l'employabilité et leurs agents ont été rencontrés. Ces rencontres ont permis d'organiser 42 ateliers où Agrijob a diffusé de l'information sur ses services ainsi que sur les emplois disponibles en agriculture.
- Participation à une fête de ruelle organisée par l'organisme Tandem Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension.
- Affichage de la publicité d'Agrijob dans 200 commerces de la ville de Montréal.
- Diffusion d'un communiqué de presse aux journaux de la région de Montréal.

AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE



Photo : PPM

- Achat de deux annonces dans le journal « 24 heures » et le site « Jobboom ».
- Production de 1 000 affiches et de 45 000 cartons d'information portant le slogan « Travaillez et récoltez ».
- Production de 2 000 brochures d'information sur le service Agrijob
- Organisation d'un événement au bureau d'Agrijob pour souligner son cinquième anniversaire.
 - Près de 50 partenaires ont participé à cette activité.
- Participation à l'événement « Portes ouvertes » de l'UPA à Longueuil.



3 RELANCE D'UNE STRATÉGIE VISANT LA STABILISATION DES EMPLOIS EN AGRICULTURE

AGRICARRIÈRES souhaite, par cet objectif, améliorer sa connaissance des pratiques en matière de stabilisation des emplois. Dans le contexte où peu d'expériences sont répertoriées, la réalisation d'études représente un moyen efficace pour alimenter la réflexion sur les façons de réduire l'instabilité de l'emploi saisonnier; une caractéristique importante de l'agriculture.

ANALYSE D'EXPÉRIENCES QUÉBÉCOISES ET ÉTRANGÈRES EN MATIÈRE DE STABILISATION DES EMPLOIS SAISONNIERS

AGRICARRIÈRES obtenait, l'an passé, un financement de la Table métropolitaine de Montréal pour réaliser un projet d'analyse d'expériences québécoises et étrangères en matière de stabilisation des emplois saisonniers. **AGRICARRIÈRES** a confié au Groupe Agéco le mandat de réaliser ce projet selon les objectifs suivants:

- Analyser la récurrence de l'allongement de la période d'emploi saisonnier dans les entreprises ayant participé à l'expérimentation de la SQDM à la fin des années '90.
- Identifier les initiatives qui ont eu le plus de succès par rapport à l'objectif visé.
- Identifier les expériences étrangères et analyser leur adaptabilité à la situation québécoise.

Pour les fins de cette étude, une enquête téléphonique auprès de 14 promoteurs des projets retracés, sur les 57 projets inscrits dans le cadre de l'expérimentation de la SQDM, a été réalisée. Les résultats montrent que ces projets ont suscité de l'intérêt auprès des entreprises. La volonté de résoudre les problèmes de main-d'œuvre agricole saisonnière était manifeste.

Il ressort qu'en moyenne, chaque projet de stabilisation de l'emploi saisonnier a touché 6,4 travailleurs et a allongé la période de travail de 65,9 semaines. Ainsi, chaque travailleur a vu sa période d'emploi se poursuivre de 10,4 semaines en moyenne. Sur le plan des subventions, c'est en moyenne près de 30 000 \$ qui ont

été accordés par projet, ce qui représente environ 4 700 \$ par travailleur et 453 \$ par semaine d'allongement.

En termes d'initiatives, ce sont celles visant l'augmentation et la diversification des produits et celles des entreprises individuelles qui ont, au total, rejoint le plus de travailleurs et permis de stabiliser un plus grand nombre de semaines de travail. Dix ans après l'expérimentation, quatre projets sur les 14 perdurent actuellement. Les commentaires recueillis démontrent clairement que la vision main-d'œuvre doit être au cœur de tout projet, notamment quand il s'agit d'initiatives relevant de la commercialisation ou de l'augmentation de la diversification des produits.

Par ailleurs, le rapport a répertorié diverses expériences étrangères en France, en Allemagne, dans les pays nordiques européens (Danemark, Finlande, Norvège, etc.) et aux États-Unis (Californie). Les informations recueillies soulignent que la résolution de cette problématique nécessite plusieurs types d'actions relevant des différents acteurs du milieu agricole.

Plusieurs initiatives inspirantes pour le Québec ont été documentées dans le rapport en raison de leur succès et présentent toutes des caractéristiques communes : ressources humaines, formation et communication. La mise en commun des ressources humaines par des regroupements d'employeurs, la professionnalisation du travail saisonnier par la qualification des travailleurs et la validation des acquis d'expérience (VAE) ainsi que la valorisation des métiers et de l'image de l'agriculture, sont autant d'outils pour stabiliser un emploi saisonnier en agriculture.

4 SUPPORT À DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION ET D'INSERTION EN EMPLOI

Au besoin, **AGRICARRIÈRES** apporte son support au développement d'activités et de projets visant l'intégration et le maintien au travail agricole des personnes sans emploi. C'est par le biais des CEA et d'Agrijob que **AGRICARRIÈRES** offre son expertise pour supporter les initiatives et collaborer à leur mise en œuvre.

5 IDENTIFICATION DE MOYENS POUR FACILITER LE TRAVAIL SAISONNIER DE COURTE DURÉE ET LE TRAVAIL OCCASIONNEL EN AGRICULTURE

AGRICARRIÈRES poursuit sa réflexion sur ce sujet complexe et s'est donné quelques orientations à approfondir quant à la recherche de solutions sur les questions d'allègements réglementaires qu'il a soumise à l'UPA.

- Réexaminer avec Revenu Québec et l'Agence de Revenu du Canada les possibilités d'allègement des obligations de l'employeur quant à la tenue du registre de paie.
- Continuer les représentations auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin qu'il permette aux prestataires affectés à des emplois saisonniers de courte durée de conserver leurs gains de travail sans coupure de prestations.
- Poursuivre le soutien à la mise en place d'initiatives de type « regroupements d'employeurs » pour faciliter l'embauche de travailleurs là où le besoin se fait sentir.

AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE

6 VALORISATION DE L'AGRICULTURE ET PROMOTION DES EMPLOIS ET DE LA FORMATION EN AGRICULTURE

OUTILS DE PROMOTION

AGRICarrières a produit, dans les dernières années, une série d'outils destinés à valoriser et promouvoir les emplois agricoles et plus particulièrement, pour les secteurs de productions considérés en pénurie de main-d'œuvre ainsi que sur les formations nécessaires pour exercer un métier agricole.

Ces instruments très populaires sont en demande et sont rendus disponibles aux différents intervenants qui sont en contact avec la clientèle. Au cours de la dernière année, ils ont été diffusés selon les quantités suivantes :

- Fiche Jobboom, « Profession : Producteur et productrice agricoles » : 2 250 exemplaires.
- Fiche Jobboom, « Profession : Ouvrier horticole spécialisé » : 1 800 exemplaires.

- Fiche Jobboom, « Profession : Ouvrier agricole en production laitière » : 3 300 exemplaires.



- Fiche Jobboom, « Profession : Ouvrier agricole en production porcine » : 2 000 exemplaires.
- Trousse des métiers « L'agriculture et ses métiers : tout un monde à découvrir » : 1 000 exemplaires.
- Cartons promotionnels :
 - « Travailler en agriculture, c'est beaucoup mieeeeeuuuuux! » : 2 500 exemplaires.
 - « Essayez autre chose! » : 4 000 exemplaires.
 - « L'agriculture, plus branchée que jamais! » : 2 500 exemplaires.

La quantité de matériel promotionnel distribué a triplé depuis l'an dernier. On constate au fil des ans que l'information présentée répond aux besoins réels des intervenants.

Par le biais de son site Internet, AGRICarrières a répondu à plus d'une centaine de demandes d'informations sur les métiers disponibles en agriculture.

KIOSQUE D'INFORMATION

Cette année, pour poursuivre les actions de valorisation de l'agriculture et de promotion des emplois, AGRICarrières faisait l'acquisition d'un kiosque d'information portatif pouvant être utilisé lors d'événements de promotion.

Très attrayant par son visuel, le kiosque a été facilement repéré par les participants aux colloques, foires et congrès, où AGRICarrières fût présent. Cette année, le kiosque a été utilisé à plusieurs reprises, notamment :

- À la Maison de l'UPA dans le cadre de la « Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec », le 11 septembre 2005.



- Au Congrès général de l'UPA, du 29 novembre au 2 décembre 2005 à Québec.
- Lors de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation du 20 au 22 janvier 2006 à Québec.
- Pour le soulèvement du 10^e anniversaire du Comité sectoriel de main-d'œuvre, le 1^{er} et 2 février 2006 à la Maison de l'UPA.
- À la Foire de l'emploi qui se tenait le 10 mars 2006 à Rivière-du-Loup.
- Au colloque annuel d'AGRICarrières, le 17 février 2006 à Longueuil.
- Lors du colloque sur l'approche orientante de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) qui se tenait du 29 au 31 mars 2006 à Québec.

TOURNÉE DES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE

AGRICarrières a participé à la tournée des Comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) le 25 mai 2005, à Laval.

Cette tournée a été mise au point par le Réseau des gestionnaires des CSMO et vise à rencontrer les conseillers en

orientation et en information scolaire et professionnelle de la région, ainsi que des représentants d'Emploi-Québec de la région de Laval. Les CSMO ont ainsi l'occasion de présenter leur mandat et leurs initiatives en matière de promotion des métiers et carrières. C'est près d'une centaine d'intervenants qui ont participé à des ateliers-contacts et à des échanges sur une base individuelle.

PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ « JOURNÉE PORTES OUVERTES » DE L'UPA

AGRICarrières a tenu un kiosque sous le grand chapiteau aux abords de la Maison de l'UPA dans le cadre de la 3^e édition de la « Journée portes ouvertes », le 11 septembre 2005.

À cette occasion, l'équipe d'AGRICarrières a distribué au public du matériel promotionnel présentant les métiers avec de bonnes perspectives d'emploi en agriculture. Le personnel d'Agrijob était aussi présent pour recruter des personnes intéressées par un emploi saisonnier ou occasionnel dans les différentes productions horticoles de la région de Montréal.



Un dépliant « Saviez-vous que... » destiné à informer le grand public sur le monde du travail dans le secteur de la production agricole a été créé spécialement pour cette occasion. Cet outil présente entre autres, un portrait de la main-d'œuvre agricole au Québec, les opportunités de carrières ainsi que les formations à entreprendre pour travailler dans ce secteur.

Ce dépliant a été produit en 10 000 exemplaires. Il fût distribué en grande quantité lors de cet événement, et remis par les différents partenaires d'AGRICarrières (CEA, Agrijob, conseillers en orientation et en emploi, etc.) à leur clientèle lors d'activités de promotion et de communication.

AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE

PARTICIPATION AU CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UPA

Dans le cadre du Congrès général de l'UPA qui se tenait du 29 novembre au 2 décembre 2005, **AGRICarrières** participait à cette rencontre à titre d'exposant. Les délégués ont pu profiter du kiosque d'**AGRICarrières** pour se procurer les différentes études produites par le Comité sectoriel de main-d'œuvre et pour consulter l'information sur les métiers répertoriés en agriculture.

OUTIL DE COMMUNICATION SUR L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE



AGRICarrières a profité du dernier Congrès général de l'UPA pour diffuser un outil destiné à sensibiliser les parents de la relève agricole à l'importance de la formation pour s'établir en agriculture.

Cet outil de promotion des plus innovateurs a été développé en collaboration avec la Fédération de la relève agricole (FRAQ). Il consiste en une série de quatre napperons recto verso sur le thème de la formation initiale en agriculture. Le recto présente, sous la forme d'un témoignage, un jeune agriculteur ou agricultrice qui a terminé une formation agricole. Le verso transmet une information plus technique en démontrant les nombreux avantages de la formation en agriculture. En outre, ces napperons contiennent de l'information sur :

- Les avantages de la formation en agriculture.
- Une argumentation servant à démolir les préjugés contre la formation initiale, visant généralement à la retarder ou à la remplacer.
- La formation agricole dispensée au Québec et les établissements qui l'offrent.

Ces napperons ont été produits en 20 000 exemplaires. Ils ont été distribués comme suit :

- 2 800 napperons ont été remis directement aux participants du Congrès général de l'UPA.

C'est Madame Martine Mercier, 1^{re} vice-présidente de l'UPA qui a présenté la série de napperons aux congressistes.



- Cherchant à rejoindre le plus grand nombre possible de familles agricoles, **AGRICarrières** et la FRAQ ont sollicité la participation des responsables « Service Éducation et Information » (SEI) des fédérations régionales de l'UPA afin de diffuser cet outil de sensibilisation lors d'activités syndicales. Les responsables SEI ont distribué les napperons lors des assemblées générales annuelles des syndicats de base et des syndicats spécialisés, dans la pochette remise dans le cadre de la politique d'accueil des nouveaux producteurs agricoles, ainsi que dans diverses activités syndicales. 14 960 exemplaires ont été mis à la disposition des fédérations régionales de l'UPA.



- **AGRICarrières** et la FRAQ disposent de 2 240 napperons pour distribuer dans leur réseau respectif.

Ce projet a pu se réaliser grâce aux contributions financières d'Emploi-Québec, de l'UPA et du MAPAQ.

ÉTUDE D'IMPACT DES PRINCIPAUX OUTILS ET INTERVENTION EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

En 2004, le Comité sectoriel de main-d'œuvre se dotait d'un plan de communication stratégique. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs constats ont été soulevés quant à la circulation de l'information des divers outils de communication développés, ainsi que de l'impact des interventions menées auprès de sa clientèle.

À cet égard, **AGRICarrières** confiait à l'Observateur, une firme de sondage et de recherche marketing, le mandat :

- D'effectuer un exercice de rétroaction sur les principaux outils et interventions menées au cours des dernières années.
- D'évaluer les retombées des différentes activités de communication d'**AGRICarrières**.

L'objectif de cette démarche est de connaître la pertinence, l'appréciation et l'utilité des outils de communication par les groupes cibles et d'évaluer l'efficacité des voies de communication utilisées actuellement par **AGRICarrières** pour rejoindre sa clientèle.

Pour réaliser ce projet, l'Observateur effectue un sondage téléphonique auprès de 400 personnes, soit les fédérations régionales et groupes spécialisés de l'UPA, les agriculteurs-employeurs, les employés agricoles, les candidats à la formation et à l'emploi ainsi qu'auprès de conseillers en orientation, en emploi et en formation.

ANNUAIRE DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



Pour répondre aux besoins des conseillers en orientation, en emploi et en formation **AGRICarrières** a produit un annuaire des métiers.

L'annuaire des métiers est un outil complet et facile à consulter, qui répertorie tous les métiers de l'agriculture, du cueilleur jusqu'au producteur, et ce, pour les 23 sous-secteurs de productions. Il comprend une fiche détaillée par métier, présentant une description des tâches, les conditions de travail particulières, la formation et l'expérience demandée pour le poste, les problèmes reliés à l'emploi, ainsi que les tendances pour ces métiers. De plus, on retrouve dans cet annuaire une liste complète des programmes de formation initiale offerts en agriculture ainsi que les établissements qui dispensent de la formation agricole aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Ce guide a été produit à 400 exemplaires. 200 annuaires ont été remis aux participants-membres de l'AQISEP lors du colloque sur l'approche orientante des 29, 30 et 31 mars 2006. Des exemplaires ont aussi été expédiés aux CEA, aux fédérations régionales et aux groupes spécialisés de l'UPA.

AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE



7 DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES STRATÉGIES PERMETTANT DE CONTRER LES PROBLÈMES ACTUELS ET ANTICIPÉS DE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE EN AGRICULTURE

ACTIVITÉS D'AIDE À LA VALORISATION DES TRAVAILLEURS

Une aide financière de 18 965 \$ a été accordée aux différents promoteurs pour la réalisation de projets visant à valoriser les travailleurs agricoles. Neuf projets ont été présentés au comité d'évaluation. Sur ce nombre, huit ont été acceptés. Il s'agit des projets suivants :

PROJETS	PROMOTEURS
Hommage aux travailleuses et aux travailleurs agricoles	UPA Bas-St-Laurent
Soirée conférence sous le thème « Le moi inc. »	UPA Beauce
Trophée Héraclès – Participation au Bal des moissons	UPA Centre-du-Québec
Colloque sous le thème « Les travailleurs s'expriment... »	UPA Centre-du-Québec
Conférence sous le thème « La communication organisationnelle et la gestion du personnel en milieu agricole »	UPA Côte-du-Sud
Équipe de promotion avec des travailleurs agricoles	UPA Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic et Rive-Nord
Journée de formation et d'échange pour les travailleurs des regroupements	UPA Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic et Rive-Nord
Activité d'échange avec des travailleurs horticoles sous le thème « L'importance d'un travailleur sur une ferme horticole »	UPA Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic et Rive-Nord

Dans le cadre de cette activité, **AGRIC**carrières participait pour une première année à la remise du prix de gestion des ressources humaines en horticulture et ce, en partenariat avec le Conseil québécois de l'horticulture. L'objectif de ce prix est de souligner le savoir-faire, l'esprit d'innovation et l'apport significatif d'une entreprise horticole en matière de gestion des ressources humaines.

Ce prix de gestion des ressources humaines en horticulture, pour la catégorie production horticole, a été remis par le Conseil québécois de l'horticulture et par M. Gratien D'Amours, le président d'**AGRIC**carrières, à la pépinière Dominique Savio lors de la Semaine horticole 2006.



ARTICLES ET COMMUNIQUÉS

Au cours de cette dernière année, on a pu constater qu'**AGRIC**carrières est de plus en plus présent dans les médias agricoles, soit par la publication d'articles portant sur les activités de la corporation, par la réalisation d'entrevues pour des livres de références sur les métiers et par la tenue de chroniques rédigées par **AGRIC**carrières pour des revues agricoles.

- La TCN, journal agricole publié hebdomadairement, a consacré quatre articles aux activités d'**AGRIC**carrières :
 - « Agrijob fête son 5^e anniversaire » dans la TCN du 6 octobre 2005.
 - « Le Comité sectoriel devient **AGRIC**carrières » dans la TCN du 9 février 2006.
 - « Du cœur à l'ouvrage » dans la TCN du 16 février 2006.
 - « La main-d'œuvre un facteur de développement! » dans la TCN du 23 février 2006.
- M. Gratien D'Amours, président d'**AGRIC**carrières et Mme Hélène Varvaressos, directrice générale d'**AGRIC**carrières, ont tous deux accordé une entrevue pour le « Guide de l'emploi édition 2006 », publié par Septembre

Éditeur. De plus, Mme Varvaressos a accordé une entrevue pour le livre « Les carrières d'avenir édition 2006 » publié par les éditions Jobboom, ainsi que pour un article « Cultivé et bien lavé » publié dans le magazine Jobboom, édition du 15 février 2006.

- Le journal « La Presse » a publié les 17 et 18 septembre 2005 un dossier spécial sur l'agriculture, un article a été consacré à la main-d'œuvre et avait pour titre « Les employeurs s'arrachent les diplômés en agriculture ».
- Le Trait d'Union, le bulletin d'information interne de l'UPA disponible hebdomadairement a consacré sept articles pour annoncer les activités d'**AGRIC**carrières.
- Mme Varvaressos tient aussi une chronique dans le journal « Primeurs » de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec. Elle y a contribué en rédigeant quatre articles pour l'année 2005-2006 :
 - « Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, un avantage pour les productions horticoles! », avril 2005.
 - « Des services spécifiques en formation continue, main-d'œuvre et emploi », juin 2005.

- « Plus possible de se passer des travailleurs d'Agrijob », octobre 2005.
- « De nouvelles informations disponibles sur les conditions de travail dans le secteur maraîcher », janvier 2006.
- Mme Varvaressos a de plus participé à la revue « Le producteur de lait québécois » du mois de mars 2006 en rédigeant un article pour le dossier formation, services et main-d'œuvre. L'article avait pour titre « Un marché du travail en mutation ».

TROUSSE D'EMBAUCHE

AGRICcarrières produisait l'an dernier une trousse d'embauche afin de répondre aux besoins des employeurs agricoles en matière de recrutement et d'embauche. Cette trousse comprend un petit guide d'embauche, des descriptions d'emploi, ainsi que des ententes de travail. Cette année, ce sont plus de 2 000 trousse qui ont été distribuées à la clientèle des CEA.

AXE I LE TRAVAIL AGRICOLE

OUTIL POUR CALCULER LE COÛT DE REMPLACEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

AGRICarrières a développé un outil pour aider les employeurs à évaluer le coût de remplacement de la main-d'œuvre dans leur entreprise.

Les informations contenues dans ce document sont tirées de l'étude sur les conditions de travail et la capacité à recruter et à conserver la main-d'œuvre en agriculture, produite en 2003 par le Groupe Agéco, et font état des différents coûts à prendre en considération lors du départ d'un employé et de son remplacement. L'outil contient entre autres un exemple de calcul de coûts ainsi qu'une grille de calcul pouvant être reproduite et utilisée par l'employeur.



NOUVELLE ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours des dernières années, AGRICarrières a amorcé la réalisation de différentes études sur les conditions de travail en agriculture.

Étude sur les conditions de travail dans le secteur de la production maraîchère (légumes de plein champ)

Un mandat a été confié aux consultants Bernard Belzile et Guilbault associés de réaliser une analyse visant à évaluer le lien entre les conditions de travail et la capacité des entreprises produisant des légumes en plein champ de recruter des employés et de les conserver.

L'étude a été complétée et les résultats ont été diffusés lors du Colloque d'AGRICarrières. Ces résultats vont permettre aux intervenants de recentrer leurs actions en matière de soutien au recrutement et au développement de la main-d'œuvre dans ce secteur. Signalons quelques conclusions importantes :

- L'étude n'a pas permis de démontrer que les entreprises ayant des difficultés de recrutement se distinguent, par les conditions

de travail offertes à leurs employés, de celles déclarant éprouver peu de difficultés.

- 40 % des employeurs estiment que le recrutement de leurs employés est facile; nous pouvons émettre l'hypothèse que l'accès de plus en plus important des entreprises au Programme fédéral de main-d'œuvre étrangère peut expliquer ce constat dans le contexte de pénurie actuelle.
- Ce sont les ouvriers spécialisés qui semblent les plus difficiles à recruter.
- Les difficultés de recrutement sont plus grandes dans la région de Montréal que partout au Québec.

Pour compléter et approfondir les résultats de l'étude et connaître un peu mieux le point de vue des travailleurs, AGRICarrières a organisé trois groupes de discussion dont l'un réunissant les administrateurs de la Fédération des producteurs maraîchers et les deux autres composés essentiellement de 27 travailleurs horticoles.

Ces groupes de discussion ont permis de faire ressortir d'autres aspects plus qualitatifs touchant les conditions de travail et l'intérêt des employés à travailler sur une ferme tels que :

- Les méthodes de gestion des ressources humaines apparaissent encore rudimentaires par rapport au volume d'employés.
- Les travailleurs sont insatisfaits de leurs conditions salariales, mais reconnaissent que les prix obtenus par les producteurs pour leurs produits ne leur permettent pas de payer plus.
- Les travailleurs souhaitent plus d'équité dans la rémunération qui tient compte de l'expérience, des responsabilités et de la nature des tâches.
- Le déplacement vers les fermes est problématique, les travailleurs estiment que trop de temps est consacré au transport par autobus.
- La sécurité au travail est une préoccupation en raison du rythme accéléré de travail.
- L'environnement de travail devrait être mieux adapté aux besoins des travailleurs; ceux-ci trouvent que l'accès aux installations sanitaires est difficile lorsqu'ils sont aux champs.

Étude sur les conditions de travail dans les entreprises de productions laitière, porcine et serricole

AGRICarrières a donné le mandat au Groupe Agéco de mettre à jour les conditions de travail dans les entreprises de productions laitière, porcine et serricole. Ces conditions avaient été recueillies par le même consultant lors d'une étude réalisée en 2003, afin d'évaluer le lien entre les conditions de travail et la capacité d'une entreprise à recruter des employés et à les conserver.

Cette étude est en cours de réalisation et est rendue possible grâce à la collaboration de la Fédération des producteurs de lait du Québec, la Fédération des producteurs de porcs du Québec et le Syndicat des producteurs en serres du Québec.



NORMES DE TRAVAIL EN AGRICULTURE

À la suite de la révision du Règlement sur les normes de travail visant certaines catégories de travailleurs agricoles, AGRICarrières a fait connaître et diffusé les dépliants d'information, de sorte que les agriculteurs et les travailleurs soient au fait des dernières modifications apportées à la Loi.

AGRICarrières a fourni une expertise aux différents intervenants concernés pour donner suite aux travaux du « Comité sur les travailleurs agricoles », mis en place par le ministère du travail, afin de s'assurer que la révision de la Loi des normes de travail tienne compte des particularités du secteur.

AXE II LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les sujets touchés par cet axe concernent le développement des ressources humaines sous toutes ses formes : la formation professionnelle et technique, l'apprentissage en milieu de travail, la formation à distance, etc. On référera également l'accès à des services-conseils compétents et disponibles.



1 DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ADAPTÉS AU SECTEUR ET DISPONIBLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

En vertu du mandat gouvernemental qui lui est confié, **AGRICarières** participe à toutes les étapes du processus actuel de révision des programmes de formation professionnelle et technique du MELS. Suite aux orientations découlant du portrait du secteur Agriculture et Pêches réalisé en 1997, **AGRICarières** s'assure de fournir les avis requis à toutes les étapes concernées.

PARTICIPATION À LA TABLE DE CONCERTATION EN AGRICULTURE DU MELS

AGRICarières participe aux travaux d'une Table de concertation mise en place en 2004, regroupant 14 personnes représentant le milieu du travail, les établissements d'enseignement et les ministères directement concernés par la formation des ressources humaines en agriculture.

Le mandat de la Table de concertation est d'identifier les priorités d'intervention à partir desquelles les partenaires pourraient favoriser une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail afin d'en arriver à une cohésion continue. Onze rencontres ont été consacrées à l'échange de points de vue, à l'élaboration de pistes d'intervention ainsi qu'à la formulation de recommandations, et ce, en fonction d'une vision commune pour la période de 2006 à 2010. Les analyses pour alimenter les travaux ont porté sur cinq thèmes principaux:

- Les facteurs d'évolution de l'agriculture québécoise.
- L'exploitation agricole.
- Les professions, la main-d'œuvre et la relève.
- Les régions agricoles.
- L'offre de formation initiale et continue.

Le MELS consulte actuellement les différents ministères et organismes qui ont accepté de participer aux travaux de la Table, au sujet des différentes recommandations qui ont été émises. Le ministère souhaite que les recommandations conduisent à la mise en place d'un plan d'action concerté.

VALIDATION D'INSTRUMENTS POUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Le MELS a demandé à **AGRICarières** de recruter des ouvriers horticoles afin de participer à une séance de validation d'outils de reconnaissance des acquis pour le programme de formation professionnelle (DEP) en Production horticole. Pour réaliser cette activité, **AGRICarières** a soumis au MELS des noms de travailleurs horticoles expérimentés provenant de la région de Saint-Jean-Valleyfield.



2 DES ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE DISPONIBLES EN RÉGION ET CORRESPONDANT AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AGRICOLES ET LEUR MAIN-D'ŒUVRE

LES ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE

AGRICarières s'assure que des activités de formation sur mesure s'organisent régulièrement en région pour répondre aux besoins des producteurs agricoles et de leur main-d'œuvre, et que ces activités de formation soient supportées financièrement par les directions régionales d'Emploi-Québec concernées.

Selon le bilan du Plan de soutien en formation agricole (PSFA), en 2004-2005 le volume des activités de formation s'est conclu à 10 625 heures-groupe, une augmentation de 31 % en comparaison avec l'année précédente.

Rappelons que le PSFA est un mécanisme de concertation instauré en 1981 pour répondre à certaines problématiques propres au secteur agricole comme la dispersion de la clientèle, la disponibilité limitée des producteurs, l'évolution rapide des connaissances et des techniques, la nécessité d'améliorer la productivité.

AGRICarières a suivi avec attention le processus d'évaluation du PSFA commandé par le MELS, et auquel se sont associés le MAPAQ et Emploi-Québec. Le rapport de cette évaluation a été déposé à l'automne 2005 et fait actuellement l'objet de travaux pour donner suite aux recommandations.

STRATÉGIE DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Suite à une analyse exhaustive des besoins de formation des producteurs agricoles en matière de GRH, **AGRICarières** a entrepris la réalisation de huit modules de formation de courte durée, qui seront mis à la disposition des collectifs de formation agricole en région et ce, en vue de rendre disponible une offre de cours spécifiques à la GRH.

Avec comme manuel de référence le livre « Pour une vision moderne de la gestion des ressources humaines en agriculture », les modules portent sur différents aspects de la GRH.

Les modules comprennent des activités pratiques, des mises en situation, des études de cas et des jeux de rôles. Ils contiennent également les consignes pour le formateur et des outils pratiques pour l'entreprise.



AXE II LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

POUR UNE VISION MODERNE DE LA GRH EN AGRICULTURE (2^e ÉDITION)

Le livre intitulé « Pour une vision moderne de la gestion des ressources humaines en agriculture », produit par **AGRICarrières**, est toujours aussi populaire auprès des agriculteurs, professeurs, étudiants et intervenants en agriculture. Dans la dernière année, **AGRICarrières** en a vendu plus de 60 exemplaires.

De plus, pour promouvoir le livre auprès de l'ensemble des producteurs agricoles au Québec, **AGRICarrières** a préparé un dépliant publicitaire présentant le contenu du livre. Ce dépliant fût encarté dans le journal « La Terre de Chez Nous » et distribué dans plus de 30 000 foyers agricoles.



RÉPERTOIRE DES SERVICES DE CONSULTATION ET DE FORMATION SUR MESURE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, 2^e ÉDITION

AGRICarrières a mis à jour le répertoire des services de consultation et de formation en GRH publié pour la première fois en décembre 2002. Ce répertoire regroupe

les ressources disponibles dans le réseau des institutions de formation agricole, des services-conseil en agriculture et du secteur privé.

SIXIÈME COLLOQUE ANNUEL

C'est le 17 février dernier, à l'Hôtel Gouverneur de l'Île Charron, à Longueuil, qu'avait lieu le sixième colloque annuel d'**AGRICarrières**. Ce colloque sur les conditions de travail en agriculture avait pour thème « La production maraîchère, mieux informés pour mieux agir ».

Lors de cet évènement, plus de 90 participants ont pu prendre connaissance des résultats de l'enquête sur les conditions de travail en production maraîchère (légumes de plein champ), connaître les résultats des groupes de discussions tenus avec des employeurs et des travailleurs maraîchers, et se familiariser avec l'analyse d'expériences québécoises et étrangères en matière de stabilisation des emplois saisonniers.

Les participants au colloque ont aussi été invités à identifier des actions novatrices visant à améliorer les conditions de travail dans le secteur maraîcher.



Pour terminer la journée, une présentation sur les défis du droit du travail en agriculture a su capter l'attention de l'auditoire en identifiant des bonnes pratiques qui pourraient renforcer l'image du secteur.



3 APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

PROJET D'APPRENTISSAGE EN PRODUCTION PORCINE

AGRICarrières a obtenu une subvention de 109 317 \$ du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFM), en mai 2005, pour l'élaboration d'une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production porcine et le développement d'outils d'apprentissage.

Les travaux d'analyse du métier en vue d'élaborer cette norme professionnelle ont été réalisés avec des producteurs et des travailleurs expérimentés provenant des régions de Saint-Hyacinthe, de la Beauce et du Centre-du-Québec. Au total, cinq ouvriers, six gérants/chefs d'équipes et 21 propriétaires-exploitants ont participé à ces rencontres.

La norme professionnelle a été adoptée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec et par **AGRICarrières** au début de 2006.

AXE II LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

AGRICarrières prévoit l'implantation d'un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour l'ouvrier en production porcine d'ici l'automne 2006.

PROJET D'APPRENTISSAGE EN PRODUCTION SERRICOLE

Le Syndicat des producteurs en serre du Québec a demandé à AGRICarrières de développer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production serricole dans le cadre du PAMT.

AGRICarrières a obtenu une aide financière de 32 447 \$ d'Emploi-Québec afin de procéder à l'analyse du métier. Cette étape sera suivie de l'élaboration du profil de compétences, de la norme professionnelle du métier et des outils d'apprentissage.

L'implantation d'un PAMT pour le métier d'ouvrier en production serricole est prévue en 2007.

PROJET D'APPRENTISSAGE EN PRODUCTION LAITIÈRE

Rappelons qu'AGRICarrières a obtenu une subvention du FNFMO, en novembre 2002, pour soutenir

l'implantation d'un programme d'apprentissage en milieu de travail dans les entreprises laitières pour une période de deux ans.

77 projets d'appren-tissage ont démarré entre le 10 décembre 2003 et le 31 octobre 2004 dans les quatre régions initiales, et par la suite dans deux régions voisines :

- 22 projets au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 12 projets à Saint-Jean-Valleyfield
- 15 projets pour Lévis-Bellechasse
- 19 projets au Centre-du-Québec
- 3 projets à Saint-Hyacinthe
- 6 projets dans Lotbinière-Mégantic

Les entreprises inscrites au PAMT dans le cadre de ce projet expérimental ont bénéficié du soutien particulier de conseillers à l'apprentissage embauchés par AGRICarrières et installés en région.

À ce jour, 31 apprentis ont été certifiés depuis le début de l'expérimentation. Pour l'année 2005-2006 particulièrement, 21 apprentis ont été certifiés et sept autres ont reçu une attestation. Le nombre de certificats de qualification émis était

sensiblement le même dans les quatre régions initiales.

Un bilan de l'implantation, déposé à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) à la fin de l'expérimentation, a permis d'apprécier les résultats obtenus et de préciser les besoins du secteur. Il a été convenu de :

- Réviser la norme professionnelle afin qu'elle reflète les nombreux changements survenus au métier depuis l'adoption de la norme professionnelle et de réviser les outils d'apprentissage en conséquence.
- Recommander à la CPMT qu'un soutien particulier soit offert aux entreprises, de façon à ce que toutes les conditions soient réunies pour réussir les apprentissages.

En février 2006, AGRICarrières a déposé une demande de subvention pour réviser la norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production laitière ainsi que pour réviser les outils d'apprentissages déjà élaborés.

AXE III LES PARTENAIRES DU MILIEU

Les partenaires de l'agriculture sont nombreux et sont actifs à la fois sur le plan sectoriel et régional. On réfère donc aux différents ministères : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi-Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Développement des ressources humaines Canada, ainsi qu'aux différents intervenants régionaux tels les CEA et les collectifs régionaux de formation agricole.

1 DES LIENS SOUTENUS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS PRÉOCCUPÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN AGRICULTURE

- Le 14 novembre 2005 AGRICarrières a tenu une rencontre, réunissant les représentants de l'UPA aux conseils régionaux de partenaires du marché du travail et les responsables des CEA, afin de mieux arrimer les besoins régionaux de main-d'œuvre et permettre une meilleure synchronisation entre les actions des CEA, des comités de main-d'œuvre et des représentants de l'UPA aux conseils régionaux.
- La directrice générale a participé aux rencontres du comité aviseur du Plan de soutien en formation agricole, de la Table des présidents des collectifs de formation agricole, ainsi qu'aux réunions des répondants en formation agricole.
- Participation de la directrice générale à quatre rencontres du Réseau des gestionnaires de Comités sectoriels de main-d'œuvre.

2 DES LIENS AVEC UN ÉVENTUEL CONSEIL SECTORIEL CANADIEN EN AGRICULTURE

- Depuis 2003, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), avec l'aide du ministère canadien des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC), travaille à la mise en place d'un Conseil sectoriel canadien des ressources humaines en agriculture. Un Comité directeur, a été créé réunissant les représentants des associations agricoles provinciales et les groupes spécialisés nationaux; Le Québec est représenté par madame Martine Mercier, 1^{re} vice-présidente de l'UPA et administratrice d'AGRICarrières. La directrice générale d'AGRICarrières participe aussi aux réunions à l'occasion à titre de personne-ressource.
- Les 17 et 18 novembre 2005, le Comité directeur organisait un Congrès national dans le but de livrer les résultats des travaux réalisés dans la dernière année et de voter sur le projet de mise en place d'un Conseil sectoriel canadien. Une centaine de participants représentant l'ensemble des associations agricoles ont décidé à l'unanimité de mettre en œuvre cette nouvelle organisation et ont confié le mandat au Comité directeur de prendre la relève à titre de conseil d'administration provisoire.
- Les administrateurs en place verront donc à présenter à RHDC un projet pour le financement de l'organisme, à organiser une assemblée générale de fondation, à engager un directeur exécutif et à élaborer un premier plan de travail.



AXE IV LE FONCTIONNEMENT D'AGRICARRIÈRES

Cet axe de développement touche à la structure, à l'organisation et au fonctionnement d'AGRICARRIÈRES, ainsi qu'à l'implication de ses membres.

1 ADMINISTRATION D'AGRICARRIÈRES

AGRICARRIÈRES a obtenu un budget de 461 000 \$ d'Emploi Québec pour son fonctionnement et ses activités pour l'année 2005-2006.

Une entente de financement des collectifs de formation agricole a été signée avec Emploi-Québec pour un montant de 125 000 \$.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU FINANCEMENT DU COMITÉ SECTORIEL

La contribution de l'UPA au fonctionnement et aux activités du Comité sectoriel pour la dernière année se chiffre à 69 406 \$.

De plus, par leur collaboration à la mise sur pied de projets ou d'activités de l'organisme, les différents représentants de l'UPA ont participé grandement et à titre gracieux à la bonne marche de l'organisme.

LES RENCONTRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Huitième assemblée générale annuelle 31 mai 2005

- Adoption du rapport des activités et du rapport financier 2004-2005.
- Nomination des vérificateurs.
- Élection des administrateurs.

Assemblée générale spéciale 27 mars 2006

- Adoption du Règlement no 2 modifiant le nom du Comité sectoriel de main-d'œuvre pour AGRICARRIÈRES, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole.

D'AGRICARRIÈRES A TENU QUATRE RENCONTRES DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 mai 2005

- Plan d'action et budget 2005-2006.
- Bilan des activités d'Agrijob 2004 et stratégie 2005.

- Dossier de la Commission des droits de la personne concernant une entreprise de production maraîchère.
- Adoption des états financiers vérifiés – 2004-2005.
- État d'avancement des travaux de l'étude sur les conditions de travail dans les productions de légumes de plein champ.
- Travaux pour la mise en place d'un Conseil sectoriel canadien.
- Enquête de la Commission des normes du travail sur les résultats des modifications apportées au Règlement sur le salaire minimum.
- Modifications apportées aux rôles et champs d'intervention du Comité sectoriel.

3 octobre 2005

- Évaluation du Comité sectoriel par Emploi-Québec.
- Élection du président, du vice-président et du membre du Comité exécutif.
- Suivi des activités du plan d'action 2005-2006.
- Dossier main-d'œuvre étrangère
 - suivi sur la question des logements.
- Plan d'action 2006-2007.

- Conseil sectoriel canadien en agriculture.
- Activités du 10^e anniversaire du Comité sectoriel.
- Évaluation du Plan de soutien en formation agricole.

13 décembre 2005

- Outil de communication pour valoriser la formation en agriculture.
- Recommandation sur une nouvelle appellation du Comité sectoriel et sa signature graphique.
- Étude sur les conditions de travail dans les productions de légumes de plein champ.
- Salaire à promouvoir auprès des travailleurs de Montréal.
- Demande d'une entreprise d'attrapage de volailles pour être admissible au programme de main-d'œuvre étrangère.
- Programme fédéral de main-d'œuvre étrangère.
- Consultation d'Emploi-Québec sur le nouveau modèle de répartition budgétaire entre les comités sectoriels de main-d'œuvre.
- Suivi des activités du plan d'action 2005-2006.

- État des dépenses du Programme de déplacement des travailleurs agricoles.

6 mars 2006

- Résultats de la rencontre des fédérations régionales de l'UPA de la région métropolitaine concernant le salaire à offrir aux travailleurs de Montréal recrutés par Agrijob.
- Retour sur le colloque du Comité sectoriel, tenu le 17 février dernier.
- Projet des Comités sectoriels avec le Journal « Les affaires ».
- Apprentissage en milieu de travail :
 - projet de norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production porcine.
- Plan d'action et budget 2006-2007

AGRICARRIÈRES A TENU CINQ RENCONTRES DE SON COMITÉ EXÉCUTIF

7 avril 2005

- Projet d'entente et répartition budgétaire 2005-2006 et projet d'entente.
- Promotion de la profession d'agroéconomiste.

- Projet de l'INRA (France) auprès de travailleurs porcins.

25 août 2005

- Prix de gestion des ressources humaines visant les productions horticoles.
- Projet de mise en place d'un Conseil sectoriel canadien en agriculture
 - proposition à l'UPA pour désigner six représentants.
- Consultation sur le financement et la mise en œuvre du cadre général de développement et de reconnaissance des compétences en milieu de travail.
- Consultation de l'UPA sur la phase II de la valorisation de la profession agricole.
- Résolutions de l'UPA transmises au Comité sectoriel.
- Propositions de noms pour le Comité sectoriel.
- Projet de communication avec la relève agricole.
- 5^e anniversaire d'Agrijob.

AXE IV LE FONCTIONNEMENT D'AGRICARRIÈRES



27 octobre 2005

- Adoption du plan d'action et du budget préliminaire 2006-2007 à acheminer à Emploi-Québec.
- Désignation d'un représentant du Comité sectoriel au jury du concours « Prix GRH ».

9 décembre 2005

- Choix d'une nouvelle appellation pour le Comité sectoriel.

17 février 2006

- Choix d'un consultant pour la réalisation d'une enquête salariale en productions laitière, porcine et sericole.

AGRICARRIÈRES DISPOSE DE QUATRE SOUS-COMITÉS :

- Sous-comité de suivi des études.
- Sous-comité apprentissage en milieu de travail.
- Sous-comité d'évaluation des projets de valorisation des travailleurs agricoles.
- Sous-comité de coordination d'Agrijob.

2 NOTORIÉTÉ ACCRUE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE SON COMITÉ SECTORIEL

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE FÊTE SES 10 ANS!



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre conviait, le 1^{er} février dernier, ses membres ainsi que les partenaires gouvernementaux et intervenants du milieu de la main-d'œuvre à venir célébrer son 10^e anniversaire à la Maison de l'UPA. Cet événement fut l'occasion pour M. Gratien D'Amours, président d'AGRICARRIÈRES, M. Laurent Pellerin, président de l'UPA et Mme

Marjolaine Loïselle, présidente de la CPMT, de rappeler aux membres les nombreux projets réalisés depuis la création du Comité sectoriel de main-d'œuvre en 1995.

Cette soirée, destinée à célébrer le 10^e anniversaire, fut aussi l'occasion de dévoiler la nouvelle appellation du Comité sectoriel et la signature graphique s'y rattachant.

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION SE DOTE D'UNE NOUVELLE APPELLATION!



AGRICARRIÈRES, voilà un nom qui témoigne du chemin parcouru et des attentes pour le futur. Avec cette nouvelle appellation, le Comité sectoriel souhaite se donner un souffle nouveau pour promouvoir les métiers de l'agriculture. Il veut démontrer qu'il est possible de faire carrière en agriculture et que le secteur agricole se positionne de plus en plus comme un secteur valorisant et d'avenir

pour les personnes y travaillant et pour les chercheurs d'emploi.

Pour publiciser cette nouvelle appellation, AGRICARRIÈRES a fait parvenir un communiqué de presse à tous ses partenaires gouvernementaux et intervenants du milieu de la main-d'œuvre. De plus:

- Un communiqué de presse a été rendu public sur le fil de presse de CNW Telbec
- L'éditorial de Martine Mercier, 1^{re} vice-présidente de l'UPA dans le journal « La Terre de Chez Nous » du 16 février 2006 a été consacré au changement d'appellation du Comité sectoriel.
- Un article dans « La Terre de Chez Nous » du 9 février couvrait l'événement 10^e anniversaire qui se tenait à la Maison de l'UPA le 1^{er} février 2006.

FLASHES, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

AGRICARRIÈRES diffuse un bulletin d'information « Flashes, formation et main-d'œuvre » à raison de quatre parutions par année, à l'intention des intervenants du milieu de la main-d'œuvre et de la formation. Plus de 400 personnes se renseignent sur les activités d'AGRICARRIÈRES par l'entremise de ces bulletins d'information. De plus, le bulletin est disponible sur le site Internet de la corporation.



DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE CIRCULATION DE L'INFORMATION ÉMANANT D'AGRICARRIÈRES

Tel que soulevé dans le plan stratégique de communication d'AGRICARRIÈRES, le Comité sectoriel est connu dans le milieu des intervenants en main-d'œuvre; cependant, les producteurs et les travailleurs ne connaissent pas l'organisation. AGRICARRIÈRES a donc confié un mandat à « L'Observateur », une firme de sondage et de recherche marketing, afin de procéder à un diagnostic complet du processus de circulation de l'information émanant de la corporation et de recommander un nouveau plan de circulation de l'information.

SITE INTERNET WWW.COSE.UPA.QC.CA

AGRICARRIÈRES effectue mensuellement une mise à jour de son site Internet en y ajoutant les plus récentes publications, les bulletins « Flashes, formation et main-d'œuvre » ainsi qu'en actualisant la section « Nouvelles » pour y annoncer les activités de la corporation.

AXE IV LE FONCTIONNEMENT D'AGRICARRIÈRES



PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AUX TRAVAUX D'AGRICARRIÈRES

Lors de l'élaboration du plan d'action du Comité sectoriel, les administrateurs ont exprimé une préoccupation de recueillir et d'intégrer autant que possible, dans les travaux, le point de vue des travailleurs agricoles sur les différents aspects de leur emploi et de leurs besoins en matière de formation, de perfectionnement et de conditions de travail. Sans qu'un mécanisme formel de consultation ait été créé, **AGRICARRIÈRES** a consulté les travailleurs agricoles dans le cadre des travaux suivants :

Enquête sur le vécu des salariés porcins au Québec

24 employés en production porcine ont été recrutés par **AGRICARRIÈRES** et les CEA pour participer à un projet de recherche dirigée par l'INRA (France). Au total quatre réunions ont eu lieu, deux avec un groupe constitué de 11 employés travaillant dans la région de St-Hyacinthe et deux autres avec un groupe de 13 travailleurs de la région de Sainte-Marie. En France comme au Québec, la production fait face à des difficultés techniques,

économiques, environnementales, sociales et sociétales, l'objectif de cette recherche fût de mettre à jour les spécificités du travail dans cette production et d'évaluer les conditions de sa durabilité et ce, afin de mieux comprendre le vécu du travail des salariés dans les porcheries.

Validation d'instruments pour la reconnaissance des acquis pour le programme d'études professionnelles en production horticole

Des travailleurs horticoles expérimentés ont participé à une séance de validation d'outils de reconnaissance des acquis pour le programme de formation professionnelle (DEP) en Production horticole, organisé par le MELS.

Étude sur les conditions de travail en production maraîchère (légumes de plein champ)

1 207 employés ont été contactés pour cette enquête téléphonique; de ce nombre, seulement 73 ont complété l'entrevue. Les autres personnes contactées n'ont pu, pour une raison ou une autre, participer à l'exercice, qu'elles ne correspondaient pas au profil, qu'elles n'avaient pas travaillé dans les douze derniers mois, qu'il était impossible de les rejoindre après plusieurs appels, ou qu'elles refusaient de participer.

Groupes de discussion – Étude sur les conditions de travail en production maraîchère

25 travailleurs horticoles occupant des emplois permanents, saisonniers et occasionnels, provenant de Montréal, des régions de la Montérégie, du Saguenay, Lac St-Jean, d'Outaouais-Laurentides, Lanaudière et de Québec ont participé aux groupes de discussion. On y retrouvait un directeur de production, des superviseurs, des ouvriers et des manœuvres.

Analyse de métier pour définir une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production porcine

11 travailleurs en production porcine des régions de St Hyacinthe, de la Beauce et du Centre-du-Québec ont participé aux travaux; sur ce nombre, on comptait six gérants de ferme et cinq ouvriers.

D'autres travaux d'**AGRICARRIÈRES**, actuellement en cours, vont recueillir le point de vue des travailleurs. L'« Étude d'impact des principaux outils et interventions en matière de communication » rejoint une centaine de travailleurs et de candidats à l'emploi. Une « Enquête sur les conditions de travail dans les secteurs laitier, porcin et serricole » en cours de réalisation devrait rejoindre près de 500 travailleurs spécialisés dans ces domaines de production.

Finalement, l'activité d'**AGRICARRIÈRES** visant la valorisation des travailleurs agricoles offre un support aux fédérations régionales de l'UPA qui s'impliquent dans ce type d'activités. Un bon nombre de projets réalisés impliquent directement des travailleurs.

« JOURNÉE PORTES OUVERTES » DE L'UPA

Pour une deuxième année **AGRICARRIÈRES** a tenu un kiosque sous le grand chapiteau aux abords de la Maison de l'UPA, dans le cadre de la 3^e édition de la « Journée portes ouvertes », le 11 septembre 2005.

CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UPA

Pour une première année, **AGRICARRIÈRES** profitait du Congrès général de l'UPA, qui s'est tenu du 29 novembre au 2 décembre 2005, pour tenir un kiosque d'information où 400 délégués invités ont pu consulter de l'information sur les métiers répertoriés en agriculture ainsi que pour se procurer les différentes études disponibles chez **AGRICARRIÈRES**.

AXE V LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce thème a trait aux questions touchant la santé et la sécurité au travail, les lois et règlements appliqués par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), l'organisation d'activités de prévention à la ferme ainsi que la mise en place de mutuelles de prévention.

AGRICarières prend en compte, dans ses travaux, les besoins des employeurs et des travailleurs en matière de formation et de développement liés à la santé et à la sécurité au travail.

AGRICarières s'assure que la santé et sécurité au travail figure dans les aspects importants à maîtriser pour l'exécution des tâches des ouvriers dans le cadre de l'élaboration de normes professionnelles aux fins du Programme d'apprentissage en milieu de travail, ainsi que dans l'élaboration des programmes de formation agricole du MELS.

AGRICarières a collaboré à la promotion de la Semaine de la prévention en agriculture de l'UPA, tenue du 8 au 15 mars 2006.






AGRICARRIÈRES

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE
555, BOUL. ROLAND-TERRIEN, BUREAU 535
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4E7

Tél. : 450-679-0530
Télec.: 450-679-0471
Courriel: cose@upa.qc.ca
Site Internet: www.cose.qc.ca

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source.
Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal : 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-922731-35-9

 Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Ce rapport annuel a été réalisé
grâce à l'aide financière de

Emploi
Québec 